



# CONSEIL MUNICIPAL

## 1ER FEVRIER 2018

---

---

**Etaient Présents** : Jean MARX, Maire

Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Philippe CHÊNE, Michel NOËL, Dominique PÉRIN-NETZER, Jean-Louis RUMÉRIO, adjoints au Maire,  
Jacqueline REDOUTÉ, Monique BAUDART, Dominique BERGER, Guy BIGIN, Dominique MARCOUX, Sylvie MACAIRE, Véronique BALTAZART, Valérie DUMOULIN, Christine CHAUVEAUX, Samir BEN-ZAHI, Denis VIOLLE, Michel DUMONT, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Agnès CUILIER, Patrick MECHERI, conseillers municipaux

**Pouvoirs** :

Valérie LOPPIN à André VAN COMPERNOLLE,  
Lionel CORDIER à Philippe CHÊNE,  
Dantès MARTINELLI à Jean-Louis RUMÉRIO,  
Emmanuel VERDONK à Virginie TAMBOUR,  
Cédric THIRY à Patrick MECHERI.

**Excusés** : Marie-José CLERMONT

**Secrétaire de séance** : Sylvie MACAIRE

---

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :**

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé ;

Les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims ont été approuvés ;

Les tarifs de la Loufoque'Run ont été fixés comme suit :

- 7 € pour les enfants âgés de 6 à 9 ans
- 10 € pour les enfants âgés de 10 à 12 ans
- 15 € à partir de 13 ans.

Les âges sont considérés dans l'année civile ;

Une aide financière exceptionnelle a été accordée à François BARRER au titre de sa saison sportive 2017/2018 comportant notamment pour objectif sa participation aux championnats d'Europe d'athlétisme à Berlin ;

La convention d'objectifs avec le Cormontreuil Tennis Club a été approuvée, et le Maire a été autorisé à la signer ;

Les tarifs de la buvette lors des manifestations communales ont été modifiés ;

M. le Maire a été autorisé à mener les démarches de négociation pour la résiliation du bail emphytéotique liant la Commune et Plurial Novilia au sujet de l'ensemble sis Place Louise Michel, ainsi que pour la cession de celui-ci ;

Le budget primitif a été voté, il s'équilibre de la façon suivante :

Budget principal :	
* Dépenses de fonctionnement	6 900 000 €
* Dépenses d'investissement	5 750 000 €
	<hr/>
	12 650 000 €
* Recettes de fonctionnement	6 900 000€
* Recettes d'investissement	5 750 000€
	<hr/>
	12 650 000€

Des subventions ont été attribuées :

<b>MAIRIE</b>	
Comité d'action sociale	3 010 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	390 €
Amicale des Anciens Combattants section UNC	200 €
Comité local de la FNACA	200 €
Club du 3ème âge	2 150 €
<b>ECOLES</b>	
Prévention Routière	100 €
<b>Ecoles primaires et maternelles :</b>	
Coopérative de l'école maternelle St Exupéry (2,50€/élève)	275 €
Coopérative de l'école élémentaire Centre (2,50€/élève)	518 €
Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme (2,50€/élève)	703 €
Projet pédagogique Centre (Chorale)	2 100 €
Projet pédagogique Croix-Bonhomme (arts visuels)	2 000 €
<b>C.C.A.S.</b>	90 000 €
<b>ANIMATION</b>	
Vélo Club Cormontreuil Champagne	430 €
Les Sentiers de l'Art	430 €
Clic Clac Club	200 €
Lire et Délires	4 000 €
Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires)	600 €
<b>DIVERS</b>	
Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS	170 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>107 476 €</b>

L'adhésion à la plateforme « INITIATIVE MARNE PAYS RÉMOIS » a été renouvelée ;

Un immeuble d'habitation, sis 8 rue Manoël Pinto a été acquis. Il se situe en section cadastrale AB 03 sur une parcelle d'une surface totale de 271 m<sup>2</sup> ;

Des subventions « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » ont été sollicitées auprès de l'État, notamment pour les travaux de la salle polyvalente et pour l'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs.

Il a été fait un récapitulatif des avenants aux marchés publics arrêtés par le Maire.